

ertheilen. Solches danckwillig Zuerkennen werde nach gelegenheit trachten würcklich zu erscheinen."

1) *manub 25 9?*

Original, Siegel teilweise zerstört - AH 64, 350-351 - Blatt 351^r leer

131

1682 Mai 20., Paris

A

SCHREIBEN VON [CHARLES GASTEAU, SIEUR] DE LA CHATIERE, [AN DEN INSPECTEUR GENERAL DE L'INFANTERIE IN ROUSSILLON, KONRAD IV. ZURLAUBEN]

"J'ay receu ... le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'escire du 8.^e du courant, avec la copie de la lettre de monseigneur [François-Michel Le Tellier, Marquis] de l o u v o i s [Secrétaire d'Etat à la Guerre] touchant ce fief du val de villers [=Herrschaft Villé], dont le Roy [L u d - w i g XIV.] vous a gratifié; Je vous en ay adressé les patentés, et vendredy je vous enverray les lettres de surannation qui sont au sceau. Je vous ay marqué les raisons que m. Destival [=d'E s t i v a l] m'avoit dictes sur le retardement.

J'ay veu suivant vos ordres m. clerx [=C l e r c?] dont ... louvois se sert pour faire remettre l'argent pour les troupes comme vous le savez, pour savoir ... [ce qu'on lui doit] ... pour remise de l'argent, sur quoy il ha usé d'une maniere honneste, puisqu'il se contentera d'un demi pour cent [=1/2%]. si bien ... que vous aurez agreable de voir si vous trouverez bon de prendre avec son correspondant de perpignan, ou avec telle autre personne qu'il vous plaira, les mesures et les suretez que vous Jugerez apropos pour me faire remettre mon billet que J'aquitteray a l'instant mesme qu'il me sera remis, n'ayant depuis long-temps, rien de plus a coeur, que de voir vostre argent entre vos mains et de liquider toutes choses ... [du] passé.

Et comme je vous regarde ... avec des sentimens d'une bonté particuliere pour moy, et que vous voulez que les choses se fassent avec ordre et justice, Je prens la liberté de joindre a cette lettre un memoire de la maniere dont jl vous plaira de faire ma decharge, afin que vous me la fassiez remettre avec mondict billet, comme je vous en suplie tres humblement, Je vous envoie aussi

une copie de vostre relief, ou lettre que ... louvois a ecrite a m. de morand [=Thomas-Alexandre de Morant, Marquis de M e s n i l - G a r n i e r] Intend[ant] en provence pour vous faire payer la subsistence pendant neuf jours de marche que votre compagnie franche suisse a faite de monaco a marseille; aubas de laquelle lettre ou relief vous prendrez la peine d'ecrire que je payeray a vostre ordre la somme que j'en auray receüe par m clercx, qui n'attend pour la payer que ce qui aura été fixé ... [dans le] relief pour m. morand.

pour le compte vous le savez parfaitement puisque vous me l'avez particularisé diverses fois, et que vous m'avez prescrit vos ordres et vos volontez. Il est vray que c'est un endroit ou j'l faut reconnoistre vostre genereuse bonté du moins par des temoignages de vouloir m'en rendre digne par un zelle qui durera toute ma vie et le pouvoir absolu que vous avez sur moy. Le souvenir que vous avez voulu avoir du secretaire est trop de faveur, mais on souhaite de la meriter, et que du moins vous Jugiez qu'elle n'est pas tombée dans un terrain Ingrat.

Il y a l'autre grace qu'avez ordonnée dont on vous temoignera ce que l'on doit.

Le sceau de vos patente a couste 113 L et celui de la surannation 6 L je vous avoüe cependant que Je me serve de la confusion de vous nommer ainsi toutes choses par leur nom. mais vous avez voulu absolument reprendre vos bienfaitz et faire dire qu'on vous est autant redevable quj est avec respect ...".

"Lettre du s.ⁿ de la Chatiere adressée A M.ⁿ de Zurlauben le 20 May [16]82 avec une Copie du relief où de la lettre de Mgr. de Louvoy adressée a M.ⁿ Morand Intendant en Provence en faveur de M.ⁿ Zurlauben Brigadier le 7.^e novembre [16]81 & un projet de Change".

Original, mit einer Dorsualnotiz von späterer Hand. - AH 64, 352-353

132

1704 Juli 25., "Au Camp de dutlingen [=Tuttlingen]"

A

SCHREIBEN VON [LIEUTENANT GENERAL BEAT JAKOB] ZURLAUBEN [VON] GESTELENBURG AN AMMANN [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN VON GESTELENBURG, ZUG "EN SUISSE"

"J'ay eü occassion de faire plaisir a quelques personnes a la consideration de M^r l'Abbé de Rhinau [G e r o l d II. Zurlauben] en passant en ce pays, ie